

# **EUTELSAT COMMUNICATIONS**

Rapport spécial complémentaire des  
commissaires aux comptes sur les conventions et  
engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 30 juin 2017

# **EUTELSAT COMMUNICATIONS**

Société anonyme au capital de 232 774 635 €  
Siège Social : 70 rue Balard, 75015 PARIS  
RCS : 481 043 040 Paris

## **Rapport spécial complémentaire des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Assemblée générale d'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 30 juin 2017

## **Rapport spécial complémentaire des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons un rapport complémentaire à notre rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés émis en date du 1<sup>er</sup> août 2017, sur un engagement réglementé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration du 25 avril 2017, et dont nous avons été avisés en date du 20 octobre 2017.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **ENGAGEMENT SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés de l'engagement suivant qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

**Avec Monsieur Yohann Leroy (Directeur Général Délégué et Directeur Technique) :**

**Personne concernée**

Monsieur Yohann LEROY (Directeur Général Délégué et Directeur Technique)

**Nature et Objet**

Clause de non concurrence

**Modalités**

Durant les 18 mois qui suivent la date de cessation de ses fonctions, le dirigeant accepte de s'abstenir de travailler directement ou indirectement pour tout opérateur de satellite. En contrepartie, le dirigeant pourra recevoir durant cette période de 18 mois une indemnité mensuelle équivalente à 50% du salaire de base mensuel perçu à la date de son départ.

**Motifs justifiant de son intérêt pour la société**

Compte tenu du contexte très concurrentiel des opérateurs de satellites, cet engagement contient une clause de non-concurrence par laquelle Monsieur Yohann Leroy s'engage à s'abstenir de travailler, directement ou indirectement, pour tout opérateur de satellites durant les 18 mois qui suivent la cessation de ses fonctions.

**EUTELSAT  
COMMUNICATIONS**

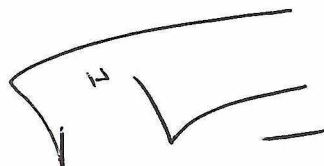
*Assemblée générale  
d'approbation des  
comptes de l'exercice clos  
le 30/06/2017*

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à votre disposition dans le délai prévu par l'article R. 225-73-1 du code de commerce du fait de la communication tardive des éléments.

*Fait à Courbevoie, le 23 octobre 2017*

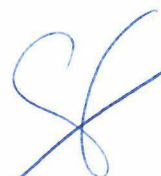
Les Commissaires aux Comptes

**ERNST & YOUNG  
ET AUTRES**



Pierre Henri PAGONN

**MAZARS**



Isabelle SAPET